

**LEZARD DES MURAILLES**  
***Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce est considérée menacée au nord de son aire de répartition et sur quelques îles italiennes.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Lézard des murailles habite les vieux murs, les tas de pierres, les rochers, les carrières, les éboulis, les talus des chemins et voix ferrées, les vignobles,... Diurne, agile et habile grimpeur *Podarcis muralis* s'abrite dans une anfractuosité du sol, une faille murale, une galerie de rongeurs...

On ne peut réellement parler d'hibernation mais plutôt d'un ralentissement d'activité pendant la mauvaise saison. Généralement, ce « repos hivernal » débute en novembre et s'achève début mars. Toutefois, il n'est pas rare d'observer l'espèce en plein hiver lors des belles journées ensoleillées.

Il se nourrit d'insectes (diptères, orthoptères, lépidoptères) et d'araignées. Les Lézards des murailles sont des proies de choix pour de nombreux reptiles et notamment pour les Couleuvres coronelles.

L'accouplement a lieu au printemps. La ponte intervient entre avril et juin. La femelle creuse un trou dans un talus pour déposer de deux à neuf œufs en une ou plusieurs fois. La durée de l'incubation est de quatre à onze semaines.

**REPARTITION**

Le Lézard des murailles est le lézard le plus abondant au niveau du territoire français. Son aire de répartition est très vaste et, des milieux sableux bordant le littoral aux éboulis rocheux de montagne, il occupe tous les milieux.

En Poitou-Charentes, *Podarcis muralis* est présent sur les quatre départements. Les vides au niveau de la carte de répartition ne correspondent certainement pas à une absence réelle de l'espèce mais sans doute illustrent-ils la non-exhaustivité des inventaires.

Les densités sont toutefois moins importantes sur les marais de Brouage et le marais Poitevin où la submersion régulière des terrains limite les populations. Dans ces zones inondables, il semble que les haies procurent des refuges non négligeables. Les densités de populations sont également moindres au niveau des vallées alluviales de la Charente, mais également de la Seugne en certains endroits. Sur le littoral, l'espèce est bien représentée. Il est noté au niveau des falaises, dans les fourrés sur les dunes, le long des digues, etc. Sur les îles (Ré, Oléron, Aix), *Podarcis muralis* est présent partout et dans tous les milieux, y compris les marais salants (digue, petits bâtiments d'exploitation) et bien sûr dans les villages.

Nadia RIBOULET

